



La Municipalité de Gryon met au concours un poste

***de collaborateur-trice au service technique
taux env. 80 % à discuter***

Activités principales :

- *Apporter sa collaboration administrative au technicien communal,*
- *Gérer et assurer le suivi de dossiers administratifs et techniques,*
- *Participer à la mise en route et au suivi de travaux divers, entretiens, rénovations*
- *Assurer la planification technique et financière de certains aménagements communaux en matière d'infrastructures ou patrimoine*
- *Classement et archivage*
- *Rédaction et mise en forme de correspondances, rapports ou procès-verbaux*
- *Coordonner des tâches et collaborer avec les différents services communaux ou externes.*
- *Gestion autonome des tâches et du planning pour les dossiers relevant de sa compétence directe*

Connaissances et compétences professionnelles requises :

- *CFC en lien avec une profession du secteur de la construction, ingénierie, génie-civil ou en lien avec les activités énoncées ci-dessus (contremaître, technicien d'entreprise, dessinateur en bâtiment ou formation jugée équivalente)*
- *Expérience dans la fonction publique serait un atout supplémentaire*
- *Maîtrise de la rédaction administrative et de la gestion documentaire*
- *Maîtrise des outils de communication et de bureautique traditionnels*
- *Connaissances de base en technologie de l'information (IT) seraient un atout*
- *Titulaire du permis de conduire*

Compétences personnelles :

- *Capacités décisionnelles dans le cadre de ses attributions*
- *Capacité d'organisation et de méthode*
- *Fiabilité, capacité à fournir un travail de qualité (documentation, orthographe et présentation)*
- *Capacité à gérer l'urgence, les imprévus et les priorités*
- *Capacité d'accueil des personnes (écoute et renseignements), sens du service public*
- *Rigueur, adaptabilité et discrétion*
- *Respect strict du secret de fonction*

Entrée en fonction : *de suite ou à convenir*

Renseignements auprès de M. Olivier Brodard, technicien communal, tél. 024 498.00.33. Des tests de recrutement pourront avoir lieu pour les candidats retenus.

*Les offres de service, accompagnées des documents usuels et prétentions de salaire, sont à adresser à la Municipalité, 1882 Gryon, jusqu'au **15 mai 2024** avec la mention « mise au concours ».*